

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019

Compte-rendu

L'an deux mille dix-neuf le dix-huit avril, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Grande Salle de la maison communautaire, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 30 Août 2019

Etaient présents : M. Boris RAVIGNON, M. Patrick FOSTIER, M. Jérémy DUPUY, Mme Elisabeth HUSSON, M. Michel NORMAND, Mme Raymonde MAHUT, M. Bernard PIERQUIN, Mme Dominique NICOLAS-VIOT, M. Jean-Pierre RENVOY, M. Jean-François FREROT, M. Patrick DUTERTRE, M. Darkaoui DARKAOU-ALLAOU, M. Jean-Luc CLAUDE, M. Pierre DELFORGE, M. Alain BEAUFÉY, M. Arnaud WUATELET.

Etaient excusés : M. Didier HERBILLON, Mme Marie-José MOSER, M. Ahmet NARDAL, M. Christian APOTHELOZ

Ont donné pouvoir : /

Membres en exercice : 20

1. BC190905-68 Proposition d'avenant au contrat de Certificat d'Economie d'Energie pour les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,
Sur 16 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition d'avenant permettant de passer du prix fixe de rachat à 4,30€ / Mwhc vers les prix de 5€ à 6€ selon les lots ainsi que la prolongation de notre contrat jusqu'en Juin 2020.